



Communauté de Communes de l'Orée de Puisaye

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 DECEMBRE 2014 A PERREUX

L'an deux mil quatorze et le trois décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni à Perreux sous la présidence de Monsieur Michel Courtois. Étaient présents Mesdames et Messieurs Lionel MOREAU, Bruno ACKERMANN, Noël ARDUIN, Dany BOURGES, Jean-Pierre GÉRARDIN, Fabienne JAVON, Éric JUBLOT, Virginie LECOURT, Isabelle LÉON DUFOUR, Nathalie SAULNIER, Patrick TAVELIN, Lucile LESINCE, Florian BOURGEOIS, Sonia BOURGEOIS ZIMMERMANN, Sylvie GOIS, Rose-Marie VUILLERMOZ, Régis MOREAU, Roger TAVELIN, Viviane VASSET, Daniel ROY, Régis POIRIER, Michel COURTOIS, Francis MOREAU, Joël LALES, Gilbert LE DRUILLENEC, Martine MOREAU, Annick BAUDENON NOIVILLE, Claudine BERNIER, Hervé CHAPUIS, Michel BEULLARD, Samuel GRANDJEAN, Bernard MOISSETTE, Alain VAVON.

Absents excusés : 0

Date de convocation : 27 novembre 2014

Membres présents : 33 - Pouvoirs : 0 - Membres afférents au conseil : 33 - Membres ayant pris part à la délibération : 33. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Fabienne JAVON est élue secrétaire de séance.

Validation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des charges transférées

Le président remercie Monsieur Michel BEULLARD et Monsieur Max DAVEAU, ainsi que les quatre autres vice-présidents et toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration du rapport de CLECT pour leur disponibilité et la qualité du travail fourni.

Après la présentation d'un premier rapport établi suite au travail des commissions, l'ensemble des remarques émises par chaque commune ont été pris en compte dans le rapport définitif. Il est prévu de faire des ajustements dans les deux ans, si nécessaire.

Madame Danny Bourges s'étonne que le coût de l'entretien des bâtiments techniques de chaque commune n'ait pas été traité. Le président lui répond qu'il aurait été très difficile pour les communes de différencier la part commune de la part compétences transférées dans le calcul.

Monsieur Michel Beullard fait remarquer que la part de l'investissement du tracteur neuf de la commune de Villefranche a été identifiée dans une colonne à part sur le tableau pour un montant de 11 275 € annuels. Ce matériel aura vocation à être utilisé par toutes les communes si besoin est.

Le conseil communautaire adopte le montant des transferts de charges définis dans le rapport de CLECT du 26 novembre 2014 et fixe les attributions de compensation définitives pour l'exercice 2014 comme suit :

COMMUNE	AC DEFINITIVE
CHAMBEUGLE	25 910.998
CHARNY	477 457.882
CHENE ARNOULT	47 822.416

CHEVILLON	107 863.564
DICY	96 243.698
FONTENOUILLES	79 874.882
GRANDCHAMP	167 873.777
MALICORNE	80 760.661
MARCHAIS BETON	51 276.369
PERREUX	143 809.400
PRUNOY	102 638.032
SAINT DENIS SUR OUANNE	41 881.511
SAINT MARTIN SUR OUANNE	169 391.148
VILLEFRANCHE SAINT PHAL	199 600.058
TOTAL	1 792 404.400

Le conseil communautaire adopte le rapport de CLECT à l'unanimité.

Décision modificative N°1 du budget principal CCOP 2014

L'attribution de compensation provisoire de 2014 avait été calculée avec la séparation des articles charges transférées et personnel. L'attribution de compensation définitive étant calculée sur un seul article, issu de la fusion des deux précédents, les conseillers communautaires votent les crédits suivants :

Comptes Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	61523	Voies et réseaux	-57 833,40
012	6217	Personnel affecté par la commune membre du GF...	908 299,80
Total			850 466,40

Compte Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
73	7321	Attribution de compensation	850 466,40
Total			850 466,40

Décision modificative N°1 Budget annexe 2014 Maison de Santé et RSP

Le conseil communautaire vote les crédits suivants destinés au remboursement de la caution d'un des locataires qui a donné son congé.

Credits a ouvrir

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
16	165	ONA	Dépôts et cautionnements reçus	500,00

Credits a reduire

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2188	ONA	Autres immobilisations corporelles	-500,00

Décision modificative N°1 Budget annexe 2014 ZA NORD

Suite à une erreur de transmission dématérialisée avec la préfecture, il convient de voter les opérations d'ordre suivantes :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Nature	Montant
042	6811	Dotations aux amortissements	+6171.99
040	139158	Autres groupements	+762.00
		TOTAL	6933.99

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
68	6811	Dotations aux amortissements	-6171.99
13	139158	Autres groupements	-762.00
		TOTAL	-6933.99

Décision modificative N°1 Budget annexe 2014 Assainissement Chanteraine

Crédits à ouvrir

Chapitre	Article	Nature	Montant
040	2812	Agencement, aménagement de terrains	1 770.09
	2813	Constructions	5 131.97
	28156	Matériel spécifique d'exploitation	27 775.12
040	1391	Amortissement des subventions	13 095.00
		TOTAL	47 772.18

Crédits à réduire

Chapitre	Article	Nature	Montant
28	2813	Agencement, aménagement de terrains	-1 770.09
	2813	Constructions	-5 131.97
	28156	Matériel spécifique d'exploitation	-27 775.12
13	1391	Amortissement des subventions	-13 095.00
		TOTAL	- 47 772.18

Décision modificative N°1 Budget annexe 2014 Assainissement Grandchamp

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014

Crédits à ouvrir

Chapitre	Article	Nature	Montant
21	2158	autres	800.00
040	2812	Amortissement agencement, aménagement	855.00

040	2813	Amortissement constructions	682.00
040	28158	Amortissement autres	2 955.00
040	1391	Subventions équipements	11 325.00
		TOTAL	16 617.00

Crédits à réduire

Chapitre	Article	Nature	Montant
23	2313	constructions	-800.00
28	2812	Amortissement agencement, aménagement	855.00
28	2813	Amortissement constructions	682.00
28	28158	Amortissement autres	2 955.00
13	1391	Subventions équipements	-11 325.00
		TOTAL	- 16 617.00

Décision modificative N°1 budget annexe 2014 Assainissement Perreux

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014

Crédits à ouvrir

Chapitre	Article	Nature	Montant
040	1391	Subventions transférées	3 183.00
040	2813	Autres constructions	831.00
040	28158	Autres amortissements	7 062.00
		TOTAL	11 076.00

Crédits à réduire

Chapitre	Article	Nature	Montant
13	1391	Subventions transférées	-3 183.00
28	2813	autres constructions	-831.00
28	28158	Autres amortissements	-7 062.00
		TOTAL	-11 076.00

Décision modificative N°1 budget annexe 2014 Assainissement Saint-Martin-sur-Ouagne

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014 :

Crédits à ouvrir

Chapitre	Article	Nature	Montant
040	28158	Autres	14 913.00
040	1391	Subvention équipement	86 266.00
		TOTAL	86 415.13

Crédits à réduire

Chapitre	Article	Nature	Montant
28	28158	autres	-14 913.00
13	1391	Subvention équipement	-86 266.00
		TOTAL	-86 415.13

Affaires diverses

- Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le président demande si les communes ont des logements disponibles pour loger les stagiaires des professions de santé.
- PLUi : le président demande aux communes de répondre de façon urgente aux questions concernant le volet agricole.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21 h 30.

Le Président

La secrétaire

Michel COURTOIS

Fabienne JAVON